

Le Trialogue : un lien entre retraités et chômeurs

Autor(en): **G.N.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **28 (1998)**

Heft 10

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-826800>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

GE

Le Trialogue: un lien entre retraités et chômeurs

Le Trialogue, association de solidarité, vient d'être mis en place à Genève. Le but de ses responsables tient en une phrase: mettre en relation des retraités, des chômeurs et des travailleurs.

«Nos besoins sont immenses!» L'appel au secours est clair. Il émane des responsables de l'association «Le Trialogue», un petit groupe d'assistantes sociales, épaulées par des médecins, des avocats et quelques bénévoles.

A notre époque, où les problèmes sociaux se multiplient, la création du Trialogue correspond à un besoin urgent. «L'idée de fonder cette association est née de la conjonction de deux demandes précises: celle de personnes au chômage, qui ont besoin de soutien et de conseils et celle de préretraités et retraités, également exclus de la vie active», expliquent ses fondateurs.

Dans le bureau d'accueil, aménagé dans un café carougeois, se réunissent des chômeurs et des chômeuses qui doivent faire face à des difficultés insurmontables, liées à un divorce, à des problèmes d'argent ou à des recours administratifs.

«Beaucoup de personnes nous ont spontanément proposé leur aide, explique la présidente, Doris Gorgé. Parmi eux, de nombreux préretraités et retraités... On essaie de donner une réponse immédiate. Lorsque le problème est plus complexe, nous pouvons compter sur un réseau de professionnels, des médecins, des juristes, des experts de la fiscalité ou des assurances sociales.»

Pour une thune

Si le concours des spécialistes est indispensable au bon fonctionnement du Trialogue, celui des retraités de tous bords n'en demeure pas

moins très important. «Riches d'expérience dans leur domaine, les retraités se sentent parfois mis à l'écart du monde actif, reconnaît M^{me} Gorgé. Inviter un retraité à participer à un projet, c'est enrichir la société active d'un volet jusque-là délaissé, qui allie capacité et sagesse, connaissance et humanisme, avec le recul inhérent au désinvestissement qui leur est imposé.»

Alors, qu'attend-on exactement de cette population expérimentée et délaissée? «Oh, ce ne sont pas les tâches qui manquent, dit la présidente. Les retraités peuvent assumer la permanence téléphonique, le secrétariat, l'accueil des chômeurs, mais aussi, selon leur profession, l'administration ou la rédaction des curriculum vitae. Naturellement, les anciens chefs du personnel, les pédagogues, les spécialistes de la micro-informatique, les comptables et les retraités ayant la fibre juridique (pour rédiger les formules de recours en matière d'assurance-chô-

mage) fourniront une aide très précieuse. Cette association a lancé plusieurs appels et a reçu, à ce jour, l'appui de la Croix-Rouge genevoise, du Ministère protestant dans le monde du travail et du Rassemblement des aînés de Genève (RAG). Plusieurs communes ont également accepté de soutenir financièrement le Trialogue.

Ultime détail qui a son importance: l'association du Trialogue vivra grâce à la «thune de la solidarité», que chacun de vous peut verser, au gré de son bon cœur... et de son porte-monnaie.

G. N.

Le Trialogue: Café des Sports, rue Pont-Neuf 9, 1227 Carouge (le premier mercredi du mois à 14 h et le troisième jeudi du mois à 19 h).

Renseignements: M^{me} Doris Gorgé, tél. 022/792 81 19. M^{me} Françoise Fuchs, tél. 022/796 34 62.

En décembre, Le Trialogue emménagera dans une maison à Saint-Jean.

RUBRIQUE OCPA

Exonération radio et TV

Les personnes qui souhaitent bénéficier de l'exonération des redevances doivent en faire la demande auprès de Billag SA. Pour les bénéficiaires des prestations de l'OCPA, il suffit d'adresser à Billag SA une photocopie recto-verso de la dernière décision de prestations pour l'année en cours établie par l'OCPA. Les personnes invalides devront, en outre, produire une copie de la décision AI indiquant leur degré d'invalidité (50% requis pour l'exemption).

Pour bénéficier de cette exonération, vos ressources annuelles ne doivent pas dépasser les montants suivants:

Fr. 19 900.- pour une personne seule; **Fr. 29 850.-** pour un couple; **Fr. 9950.-** pour toute autre personne vivant dans le ménage.

Ces montants s'entendent bruts et comprennent, notamment, la rente AVS, les prestations complémentaires cantonales (PCC), les rentes périodiques, le produit de la fortune mobilière ou immobilière, les intérêts de capitaux, une partie de la fortune. Cette liste n'est pas exhaustive. Néanmoins, il n'est pas tenu compte des prestations complémentaires fédérales (PCF), des allocations pour impotents, ainsi que des subsides d'assurance-maladie.

En cas d'acceptation, Billag SA procédera à une nouvelle étude de votre situation chaque deux ou trois ans.

Adresse: Billag SA, case postale 50, 1020 Renens 2 Village. Tél. 0844 834 834.